



HAL
open science

Licence Musicologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Musicologie. 2010, Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF. hceres-02037460

HAL Id: hceres-02037460

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037460>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : GRENOBLE

Établissement : Université Grenoble 2 - Pierre Mendès France

Demande n° S3110048229

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Musicologie

Présentation de la mention

L'Université Pierre Mendès France présente dans le cadre de sa licence Sciences humaines et sociales (SHS) une mention Musicologie qui est structurée en trois parcours aux finalités bien définies: Interprétation et pratiques musicales, Musiques et musicologie, et Métiers de l'enseignement.

Avis condensé

- Avis global :

Cette licence SHS mention Musicologie constituée de trois parcours : Interprétation et pratiques musicales, Musiques et musicologie, et Métiers de l'enseignement est une formation intéressante et son dossier a été renseigné avec soin et sérieux. Le pilotage de cette mention est satisfaisant. Le projet pédagogique est très correct dans sa structure, mais une attention particulière doit être apportée à l'évaluation des enseignements, la visibilité de la poursuite d'études en licence professionnelle ou en master professionnel, le devenir des étudiants après le L, ainsi que sur les possibilités de développer la formation continue.

- Points forts :

- Renforcement des mesures de lutte contre l'échec (tutorat, soutien, enseignants référents, groupes de niveaux...).
- Possibilité grâce à certains enseignements obligatoires ou optionnels de reconversion en L1 et L2.
- PPE (Projet Professionnel de l'Étudiant) et stage en L3.

- Points faibles :

- Des données encore insuffisantes sur le devenir des étudiants quittant la licence pendant et après le cursus.
- La place de la pratique des langues semble insuffisante.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A



- Recommandations pour l'établissement :

Une recommandation forte : il conviendrait de faire un bilan et très probablement de revoir le système de compensation entre semestres très avantageux et qui risque à terme d'affaiblir le niveau du diplôme. Il serait bien aussi de penser davantage la licence en termes de compétences à acquérir par l'étudiant, ainsi qu'en termes d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études en master professionnel notamment.

Enfin, il faudrait mettre en place des dispositifs pour mieux connaître le devenir des étudiants après le L, ou de ceux qui partent pendant le L ; cela peut passer par le développement d'un OVE au niveau de l'université ou du PRES.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Cette mention Musicologie de la licence SHS est pilotée par une équipe engagée, comprenant des enseignants responsables d'année et des enseignants référents disponibles pour répondre aux attentes des étudiants. Le dispositif d'informations des lycéens gagnerait à être développé dans le futur.

2 ● Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est clair et les débouchés professionnels sont identifiés, mais il faudrait à l'avenir préciser les masters professionnels ainsi que les licences professionnelles sur lesquels cette mention de licence peut déboucher. L'équilibre entre CM et TD est correct, mais le poids des CM est encore important dans les deux premières années. On ne peut que regretter l'absence de langues en 1^{er} semestre de licence. La pratique de l'évaluation des enseignements est bonne.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Un effort a été mené par l'équipe pédagogique dans ce domaine, mais il reste encore des points à améliorer, notamment en ce qui concerne l'orientation active.

4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Si l'ouverture de la licence sur les masters recherche et les métiers de l'enseignement est clairement précisée, il n'en va de même pour les masters professionnels (et les licences professionnelles). Le devenir des étudiants après cette licence devrait à l'avenir également être mieux connu de l'équipe.